

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de VIRE SUR LOT**

PREFECTURE DE CAHORS
Date de réception de l'AR: 18/11/2023
046-214603367-20231116-DE_12_16_11_23-DE

Séance ordinaire du 16 novembre 2023

Date de la convocation : 08/11/2023

Objet : 14- FDEL - réfection du tableau électrique éclairage place de la mairie (DE_12_16_11_23)

L'an deux mille vingt-trois et le seize novembre, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances : à la mairie, sous la présidence de Madame le Maire Yvette FROIDEFOND.

Présents : Yvette FROIDEFOND, Edmond HARTMANN, Patrice MATENCE, Olivier GUITARD, Eric MONTAGNE, Christiane OSTERMANN, Dominique FILHOL, Romain TRILLE, Michel VANTILCKE

Représentés : Francis LOYGUES par Edmond HARTMANN

- **Absents excusés :** Malika LASSERRE

- **Absents :**

Secrétaire de séance : Patrice MATENCE

Madame le maire informe le conseil municipal les travaux à effectuer sont la réfection du tableau électrique éclairage place de la mairie et non pas extérieur à l'église.

Monsieur Edmond Hartmann :

- indique qu'il est nécessaire, pour une raison de sécurité, de faire les travaux de réfection du tableau électrique place de la mairie, suite à panne,
- présente le devis de FDEL d'un montant de 173.87 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide,

- de faire réaliser les travaux,
- d'accepter le devis de l'entreprise FDEL d'un montant de 173.87 €,
- d'autoriser Madame le maire à signer le devis,
- d'autoriser Madame le maire à engager les dépenses correspondantes.

Fait et délibéré à Vire sur Lot, les jour, mois et an que dessus,
pour copie certifiée conforme
Madame le Maire, Yvette FROIDEFOND



Acte rendu exécutoire par réception en Préfecture
et publication en Mairie le 21/11/2023

Madame le Maire

Votants : 10
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0